

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Retiré

AMENDEMENT

N ° II-AC91

présenté par
Mme Calvez, rapporteure

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	0	500 000
Livre et industries culturelles	500 000	0
TOTAUX	500 000	500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de transférer 0,5 million d'euros d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement du programme "Presse et médias" vers l'action 1 « Livre et lecture » du programme "Livre et industries culturelles". Si la Bibliothèque nationale de France fait déjà l'objet d'un fort soutien dans ce budget 2020, cet abondement est destiné à soutenir le développement de ses missions ainsi que ses nouveaux enjeux tels que la rénovation du dispositif incendie du site Tolbiac. Il pourrait être financé par le biais de l'action 7 du programme 180 relative à la Compagnie internationale de radio et de télévision (CIRT), dont les actions semblent davantage relever de la coopération et mériteraient d'ailleurs de faire l'objet d'une évaluation.